

VILLE DE CLAMART



PISTES & STATIONNEMENT CYCLABLES

Clamart possède 2 parkings à vélos sécurisés (inscription en ligne), plus de 200 attaches deux-roues ainsi que 7 km de bande cyclable. Les vélos peuvent aussi circuler à double sens sur toutes les voies communales à sens unique limitées à 30km/h pour la circulation automobile.

Parkings à vélos sécurisés :

➤ 2 parkings à vélos sécurisés sont installés à la gare de Clamart.

Le dispositif est composé de deux consignes de 20 places chacune, soit 40 vélos dont 10 places pour recharger les VAE.

Ce service est gratuit.

L'espace de stationnement, qui s'ouvre avec la carte Navigo ou Navigo Découverte (lecteur à l'entrée), est **accessible 24h/24 – 7j/7**. Il possède un rangement « rack » de deux niveaux.

Seuls les vélos classiques et vélos à assistance électrique sont autorisés. Les véhicules motorisés sont formellement interdits.

Ce service, co-financé par SNCF Transilien et Ile-de-France Mobilités, est destiné à l'ensemble des abonnés Transilien, à la condition qu'ils soient détenteurs d'une carte Navigo active ou d'une carte Navigo Découverte, chargée d'un titre de transport valide, quel qu'il soit (forfait :

Annuel Mois, Semaine, Imagine R, Solidarité, Améthyste).



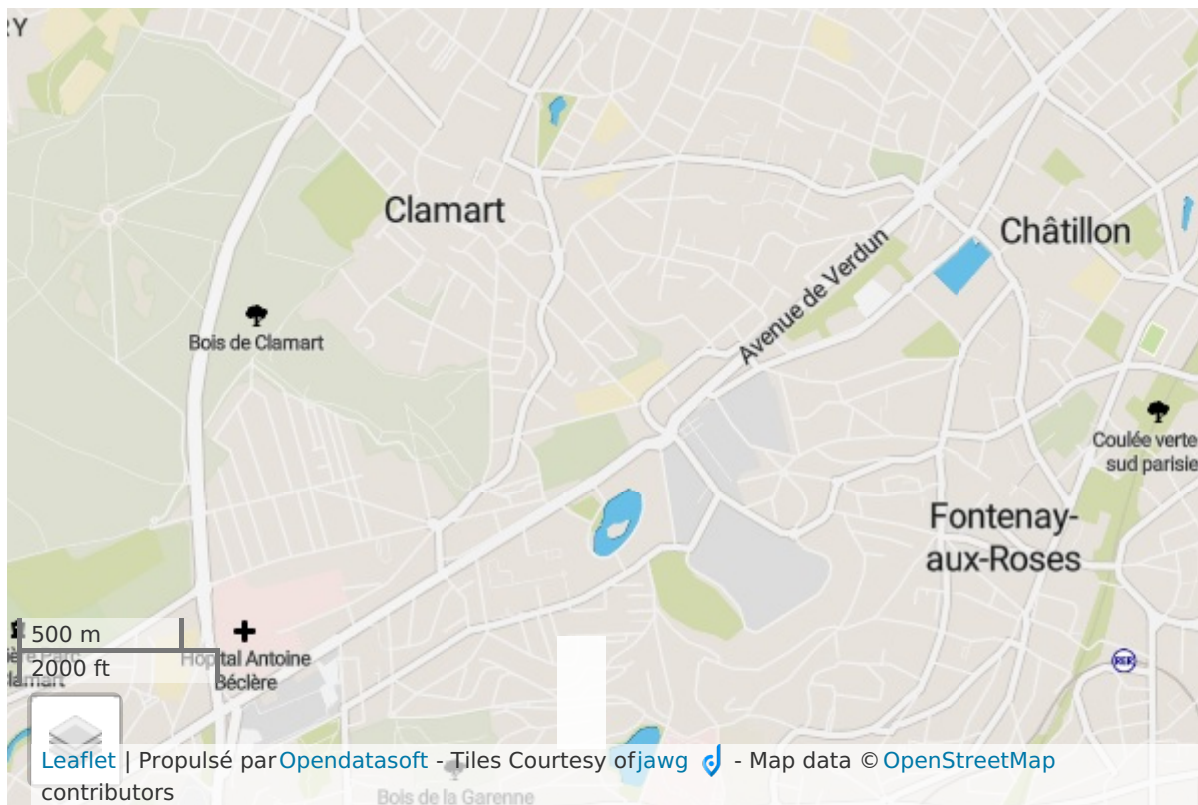
Pour accéder aux parkings à vélos sécurisés, inscription obligatoire :

- en remplissant ce **formulaire en ligne** (<https://www.clamart.fr/fr/form/consigne-a-velos>)

- ou auprès de l'accueil du parking Desprez (27 rue Paul Vaillant-Couturier). Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h. N'oubliez pas de vous munir de votre pass Navigo. Tel. : 01 41 08 03 90

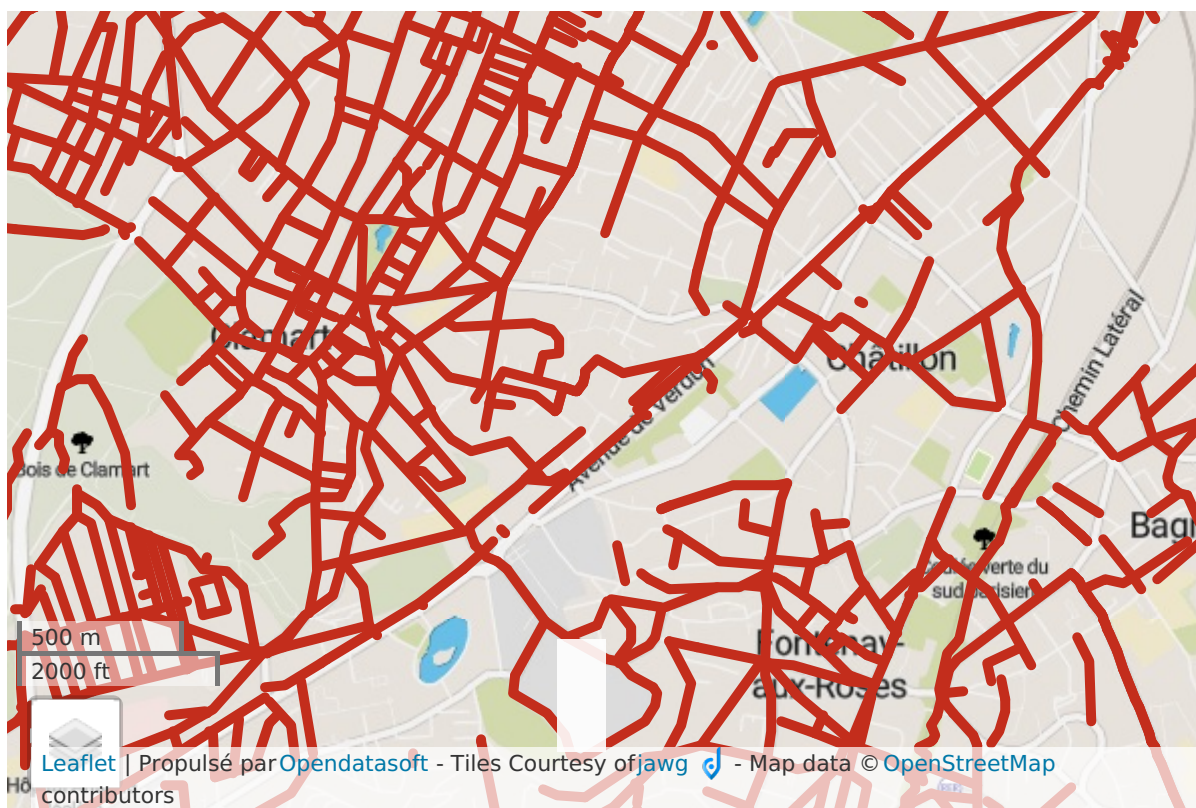
Stationnement cyclables :

› Plus de 200 attache-vélos sont disponibles



Aménagements cyclables :

- › Pistes cyclables : 7 km
- › Voie verte : 1 km
- › double sens cyclables : 34 km



Une prime à l'achat pour vélos à assistance électrique, vélo s cargo, vélos pliants ou vélos adaptés est proposée par la région Île-de-France.

> Plus d'informations sur les modalités d'accès (<https://www.clamart.fr/fr/infos-demarches-deplacement-stationnement/prime-a-lachat-dun-velo>)

À LIRE AUSSI



VÉLIB' À CLAMART

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



VÉLIGO LOCATION

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



TRANSPORTS EN COMMUN

[🔍 LIRE LA SUITE](#)

À LA UNE



DÉMARCHES, TRANSPORTS

Mobilités : Ce qui a changé depuis le 1er juin 2021



TRANSPORTS

Du nouveau pour les bornes de recharge électrique



PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ, TRANSPORTS, SPORT, FESTIVITÉS, LOISIRS

Le Printemps de l'égalité : Le vélo a des « elles »

[+ TOUTES LES ACTUALITÉS](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC
LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

POINT INFO DU PANORAMA
MER. : 17h30 - 19h
VEND. : 17h30 - 19h
SAM. : 9h -12h30